

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Secteur bois : la technologie de l'ADN pour une meilleure traçabilité

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

CONFRONTÉ à des difficultés dans la traçabilité du bois, le Gabon continue d'améliorer ses techniques de reconnaissance des essences destinées à l'exportation.

Dans cette optique, un atelier en lien avec "la contribution des outils de la biologie moléculaire à la traçabilité du bois : analyse de l'ADN du bois de cœur" a été organisée hier à l'Université internationale de Libreville (UIL) par le Centre national de la recherche scientifique et technologique (Cenarest), en collaboration avec l'Institut de recherches agronomiques et forestières (Iraf) et le Royal Botanic gardens kew. L'idée est de doter le pays de nouveaux outils permettant de mieux tracer le bois.

"Il s'agit d'avoir une contribution à la lutte contre l'exploitation

illégale et le commerce illicite du bois. L'outil de traçabilité que nous proposons vient en complément à la mise en place d'un spectromètre de masse. Il s'agit d'une technologie (celle de l'ADN, Ndlr) qui n'est pas encore effective au Gabon ; donc il faut réfléchir sur les méthodologies de son implémentation", a fait savoir Natacha Nsi Bengone Ona Abiaga.

"Cet atelier permet d'apporter aux acteurs de la traçabilité du bois au Gabon les outils moléculaires dédiés et prouvés qui peuvent permettre de renforcer les efforts déjà accomplis par nos autorités pour pouvoir renforcer le contrôle, la certification dans l'identification des espèces et des zones géographiques du bois", a renchéri Dr Dyana Ndiade Bourobou. Au terme de l'atelier, des recommandations ont été émises.



Les participants à l'atelier ont émis des recommandations au terme des travaux.

Afrique centrale : une croissance de 2,2 % en 2023

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

A U plan sous-régional, les perspectives macroéconomiques et financières resteront marquées par une croissance économique qui refluerait de 2,8 % en 2022 à 2,2 % en 2023. C'est le constat du Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

Cet organe a tenu sa quatrième session ordinaire de l'année le mardi 12 décembre en visioconférence, sous la présidence de Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC. Selon les experts de la banque, cette baisse est la conséquence de plusieurs facteurs négatifs : recul de l'activité pétrolière (-2,7 % en 2023, contre -0,7 % en 2022), recul des réserves de change, taux de couverture extérieure de la monnaie qui passerait de 73,1 % en 2022 à 71,1 % en 2023, etc.

Au plan international, la BEAC



BEAC : des prévisions de croissance en reflux dans la sous-région.

estime que l'activité économique mondiale devrait ralentir en raison des contre-performances du secteur manufacturier dans les économies avancées, de la faiblesse du secteur immobilier en Chine et du durcissement des conditions monétaires dans la plupart des économies avancées et émergentes.

Au regard des évolutions économiques et financières caractérisées, au niveau international, par des

incertitudes fortes, et au niveau sous-régional, par i) des réalisations macroéconomiques plutôt favorables, ii) une position extérieure confortable et iii) une inflation en recul depuis le 3e trimestre 2023 mais toujours persistante, le Comité de politique monétaire a décidé de maintenir inchangés : le taux d'intérêt des appels d'offres à 5,00 % ; le taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 % ; le taux de la facilité de dépôt à 0,00 %.

Le clin d'œil de *Lybek*

